

Principium

Mensuel de Feprabel

Spécial dossier
"RSE" P.12

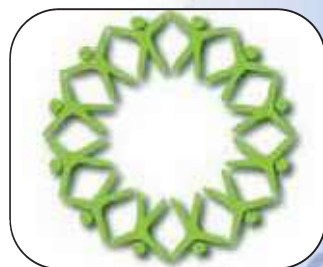
Offre Conjointe - P.5



Nouvel emblème - P.3



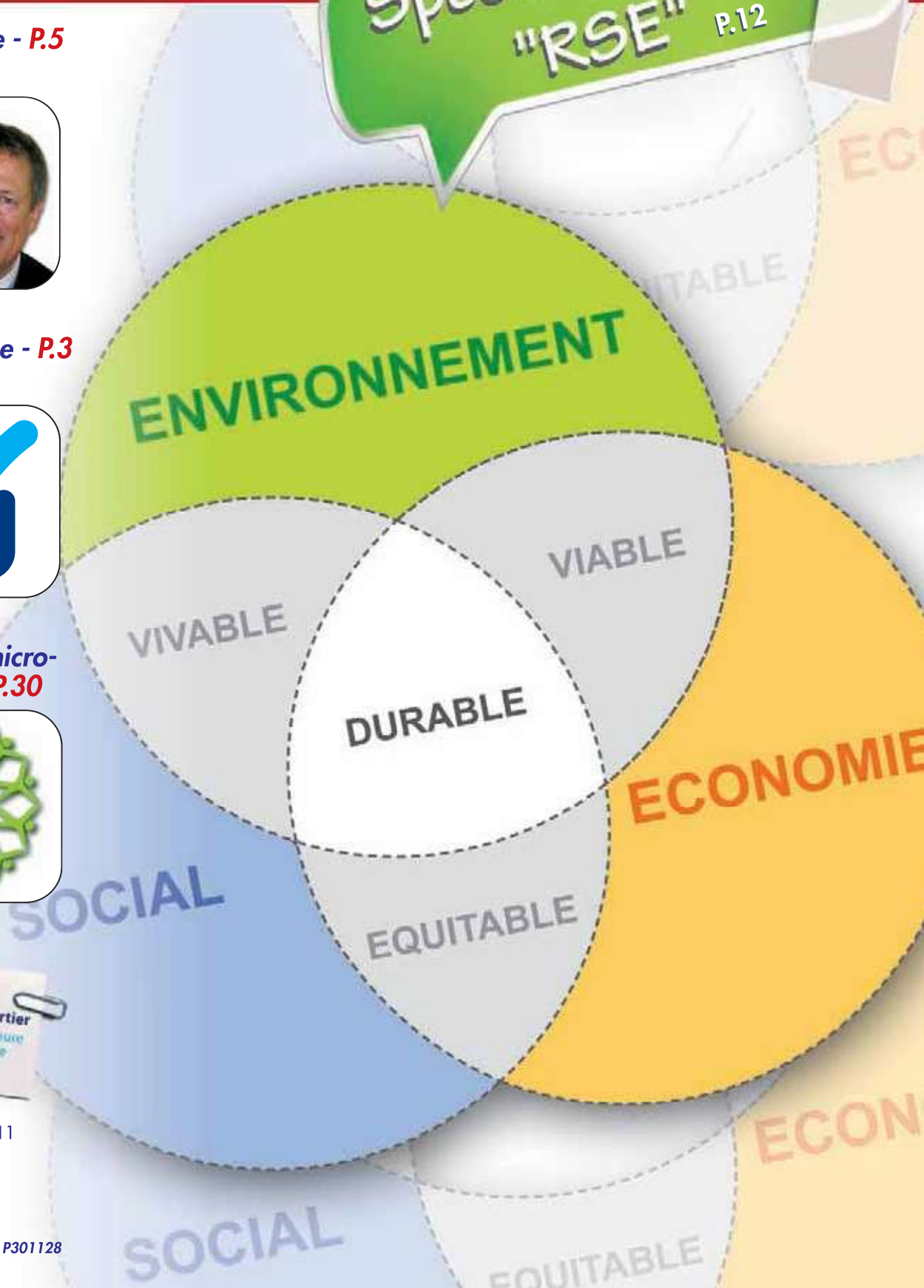
Allianz et la micro-assurance - P.30



Principium N°7
JUILLET-AOÛT 2011



Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128



Sommaire - Juillet-Août 2011



RÉDACTION :

- ▶ Rédacteur en chef :
Patrick CAUWERT
- ▶ Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- ▶ Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- ▶ Comité de rédaction :
Denis GOUZEE
Luc WAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Emmanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
- ▶ Annonceurs :
ARAG, PORTIMA
- ▶ Couverture :
Sabine GANTOIS
- ▶ Photographe :
Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUWERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.3 Editorial
- P.7 En Bref

Informations

- P.4 La croissance des encaissements européens se poursuit en 2010
- P.5 Vincent MAGNUS dans « *La Province* »
- P.6 Coin lecture
- P.8 Législation : L'extranéité dans les accidents de la circulation
- P.10 Questions de Principium : Tony VAN NIEUWERBURGH
- P.11 GRCA devient Ancoras
- P.12 Dossier RSE :
 - FEPRABEL durable (p.12)
 - Axe I : Le Courtier Responsable (bureau sans papier) (p.13)
 - Axe I : Le Courtier Responsable (formation : état des lieux) (p.16)
 - Axe II : L'Assurance Responsable (p.17)
 - Axe III : La Fédération Responsable (p.21)
 - Projet de charte du courtier FEPRABEL (p.22)
 - Sur le web (p.23)
 - Un peu de lecture (p.24)
- P.25 Webzone : Litiges de consommation : rechercher une solution via internet
- P.26 Jan DE PAGIE à L'AJA
- P.28 Didier REYNDERS, élu taxman 2011
- P.30 Allianz et la micro-assurance
- P.32 Droit social : Une brusque hausse des prix aurait des conséquences dramatiques
- P.36 Du côté du BIPAR
- P.38 Site du mois : Ombudsman.as
- P.39 Photo numérique : Apprendre à regarder autrement (Partie 11)
- P.46 Productivité et informatique

Divers

- P.41 Auto : Lancia Delta
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium





Tout un symbole

Vers une visibilité accrue

C'est une rentrée riche en évènements qui se prépare, c'est un renouveau « durable ». Ce 7 septembre, le courtier en assurances vous a dévoilé son nouveau visage. Un logo fort qui doit symboliser le dynamisme du courtage, son apport auprès du client et sa force de progrès.

Il est temps de s'équiper, de rendre très visibles vos bureaux. Si tous les courtiers affichent une enseigne lumineuse, ce seront 3.200 points qui éclaireront la Belgique, cela ne peut pas laisser indifférent les consommateurs, cela aura un impact important sur notre image, notre reconnaissance et bien évidemment le chiffre d'affaires.

Le label est simple, épuré, je vous laisse libre cours pour l'interpréter. Mais surtout utilisez-le abondamment, il faut créer un effet boule de neige. Vous constaterez que le nom de BROCOM n'apparaît plus, cela vous permettra de ne plus devoir expliquer ce qu'est BROCOM, mais simplement ce qu'est un courtier en assurances, voilà bien l'essentiel pour les clients et les prospects.

Vers un secteur durable

Mais la rentrée sera aussi le moment de faire le point sur l'évolution du secteur et de nos métiers. Rendez-vous le 6 octobre pour notre congrès.

Nous consacrons l'essentiel de ce numéro à un projet qui nous tient à cœur : positionner le secteur de manière durable dans l'avenir.

Tout cela sans oublier nos préoccupations habituelles, dont le combat contre l'offre conjointe qui est une de nos priorités conjointes, vous lirez en page cinq une interview de notre Président à ce sujet.

Vers la maîtrise des outils technologiques

Nous restons aussi très attentifs à l'évolution et l'utilisation des nouveaux outils de communication (internet, sites comparateurs,

réseaux sociaux, etc.). Tout cela dans le respect strict de l'indépendance du courtage. Nous devons encore trop souvent rappeler que nous sommes fondamentalement attachés à la distinction des réseaux. La multidistribution est une réalité, mais nous ne voulons absolument pas que le consommateur puisse être induit en erreur en confondant le direct et le courtage. Il faut donc des marques et des outils, si pas des produits différents. Mélanger ces canaux dans un même site Internet ruine tout le travail que nous avons fait dans BROCOM depuis plus de 15 ans. Il faut faire savoir aux consommateurs qu'être assuré par l'intermédiaire d'un courtier indépendant N'est PAS LA MEME CHOSE que s'assurer par un autre canal.

Vers plus de transparence

Cet été nous avons dû nous positionner, à la demande de la FSMA, sur le moratoire relatif à la commercialisation (distribution) de produits structurés inutilement et/ou anormalement complexes. La solution adoptée permet au courtier de rester dans son rôle de conseil au client sans devoir contrôler ou analyser le produit, ce qui est la mission du fabricant. Les courtiers s'engageront donc à ne collaborer qu'avec des entreprises qui ont elles-

mêmes signé le moratoire. Cette solution est somme toute logique puisque les critères ne dépendent que du produit lui-même et non pas du consommateur. La responsabilité et l'information sur le produit sont de la responsabilité de l'entreprise d'assurance tandis que la transmission de ces informations et l'adéquation du produit aux besoins du client sont de la responsabilité du courtier. Chacun son boulot.

Bonne rentrée



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be

